



Salutations

J'espère que vous allez bien, que vous êtes en forme, même si pour une partie d'entre vous il a fallu se réveiller tôt ce matin, voire très tôt.

Moi j'ai passé une très mauvaise nuit. Vers 2 heures du matin, je me suis réveillé et je me suis dit : « Zut ! on a une super affiche pour ce Dies academicus, avec un beau slogan. On dit que l'Université est une figure du patrimoine cantonal.

Mais on n'a pas vérifié. Est-ce qu'on est vraiment une figure du patrimoine ? »

Alors je me suis dit que pour être sûr, je devrais déposer une demande au Service de la culture, pour savoir si on est du patrimoine matériel, ou immatériel, ou les deux. J'ai donc téléchargé un formulaire sur Internet, et j'ai compris qu'on devait remplir 5 conditions.

Allocution de

Kilian Stoffel
Recteur

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 4 novembre 2023

Neuchâtel

1. D'abord, le formulaire dit qu'on doit donner quelques informations sur l'objet à protéger

Bon ça c'est facile. Donc : Université depuis 1909, fondée au 19e siècle en tant qu'Académie, quatre facultés aujourd'hui, enseignement, recherche, services. Plus de 1000 personnes employées. Environ 1000 diplômes délivrés chaque année. Vu comme ça, je pense qu'on devrait être acceptés comme figure importante. Mais bon, où est le patrimoine dans tout ça ? Il faut que je voie la 2e condition.

2. La 2e condition, c'est de vérifier si on ne fait pas déjà l'objet d'une protection

Là ça vaut la peine de réfléchir. La première des protections, c'est d'avoir un mandat de nos autorités et un financement assuré.

Et vous savez quoi, depuis mardi passé, on a un mandat et une enveloppe budgétaire pour la période qui va du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Alors c'est bien. Mais tout n'est pas rose. Le premier souci c'est qu'on a remis notre plan d'intentions le 15 février 2022. Et il a fallu attendre 623 jours pour avoir un Mandat d'objectifs qu'on puisse enfin mettre en route. Alors on a des scientifiques, dans notre Institut de physique, qui nous diront sûrement que le

temps est relatif. Mais bon, 623 jours, on est loin de la vitesse de la lumière...

J'en viens maintenant à la question de notre financement. Au début, on nous disait qu'on n'aurait pas un franc de plus. On a eu peur. On a gelé des renouvellements de chaires.

Sans augmentation, nous aurions dû supprimer des postes de travail, et très vite. Avec le montant qui nous a finalement été accordé cette semaine, l'Université ne foncera pas dans le mur et le spectre du démantèlement s'éloigne. Je tiens à le préciser pour notre personnel, qui a vécu de longs mois d'insécurité.

Madame la présidente du Grand Conseil, Madame la Conseillère d'Etat, nous sommes soulagés et reconnaissants. Nos autorités ont compris que le statu quo financier était un cercle vicieux.

Mais est-ce qu'on peut parler de cercle vertueux ? Eh bien, pas vraiment. Nos attentes du plan d'intentions ne sont pas entièrement comblées. Je reconnais l'effort consenti par nos autorités, mais je reste réaliste. Au final, avec les hausses de charges d'un côté, et d'un autre côté les baisses de recettes qui viendront des autres cantons et de la Confédération, nous aurons moins d'argent disponible pendant la période 2023-2026, par rapport à ce que nous avons eu depuis que je suis recteur. On retrouve en fait un financement comparable à ce qu'il était en 2016, l'année de ma nomination.

Et je m'adresse aussi ici à la communauté universitaire, pour lui dire que les énormes efforts qui ont été faits ces dernières années devront se poursuivre. Nous avons d'ailleurs un mandat n°10 qui nous demande d'analyser nos prestations pour les calibrer en fonction des moyens disponibles. Et je viens de le dire, les moyens disponibles vont baisser en termes nets.

Maintenant je vais élargir mon message en quittant Neuchâtel pour aller voir ce qui se passe en Suisse. Partout, que ce soit au niveau intercantonal ou au niveau fédéral, le soutien est insuffisant, et avec notre petite taille cela fait très mal.

Côté fédéral, il y a eu une révision légale qui nous coûte cher, malgré un fonds de cohésion qui nous protège un peu. Cela nous coûtera encore plus cher dès 2025 lorsque ce fonds de cohésion aura disparu.

Et puis je ne dois peut-être dire que deux mots. Le premier c'est Erasmus+, le deuxième c'est Horizon Europe. La mobilité européenne est contrariée, la recherche européenne nous a relégués en 2e ligue. Je ne suis pas sûr que les hautes écoles soient tellement bien protégées. Pourtant on nous dit que si on n'a pas de pétrole on a des idées, que la formation c'est notre seule matière première. Et si j'ajoute un 3e mot qui s'appelle « Message FRI », là j'ai des doutes sur le niveau de protection qui est accordé aux hautes écoles en Suisse.

Enfin sur le plan intercantonal, les financements forfaitaires seront à la baisse. Il y a une spirale négative :

- D'abord les effectifs estudiantins augmentent plus vite que les budgets,
- donc le coût par étudiant-e diminue,
- et ensuite on s'appuie sur cette baisse pour réduire encore les soutiens.



Alors vous allez me dire, quelle est la réponse : l'Université de Neuchâtel, elle est déjà protégée ou pas ? Je vais faire une comparaison qui parle à tout le monde chaque année à cette saison. Nous avons une protection. Mais elle est comme l'assurance-maladie de base avec une franchise élevée : au moindre ennui de santé, cela nous met dans la difficulté. Et pas moyen de parler d'assurance complémentaire, ça ne sert à rien de rêver.

3. Bon alors, j'en étais où de mon formulaire ? Ah oui, la 3e condition qu'il faut remplir pour faire partie du patrimoine, la partie difficile, c'est celle du diagnostic de l'objet à protéger.

D'abord, si je regarde les dynamiques actuelles, je trouve qu'on a pas mal d'atouts. On a obtenu une accréditation sans condition, ce qui est un signe de qualité. Dans notre offre d'enseignement, on a fait évoluer nos cursus. Depuis 4-5 ans, les compétences numériques et les questions d'égalité, de diversité et de développement durable ont bien progressé.

On a ouvert un Bachelor en science des données l'an passé. On a un nouveau Master en biologie de la conservation cette année. On a mis en place des ateliers interfacultaires sur la digitalisation, et des cours interdisciplinaires sur les changements climatiques et leurs impacts sur les sociétés.

Des orientations spécifiques sont venues compléter nos masters et nos bachelors. On constate qu'on reste attractifs pour nos étudiantes et nos étudiants.

Pour continuer le diagnostic, je regarde la recherche. Et je vais mentionner trois noms :

- D'abord Ted Turlings le biologiste, lauréat 2023 du Prix Marcel Benoist, qu'on appelle couramment le Prix Nobel suisse.
- Ensuite mon ancien collègue au Rectorat Olivier Guillod, le spécialiste du droit de la santé, couronné du dernier Grand Prix Walther Hug, qui est attribué tous les trois ans.
- Et enfin, last but not least, la jeune chercheuse en sociologie Nuria Sanchez-Mira, qui a obtenu la bourse 2023 de la Fondation Sandoz dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Je sais que ce n'est pas dans la mentalité neuchâteloise de trop mettre en valeur les têtes qui dépassent. Et je ne veux pas que ces trois personnes cachent nos centaines de chercheuses et de chercheurs qui mènent des travaux remarquables. Mais rarement il y aura eu une telle conjonction de récompenses prestigieuses pour des gens de l'Université de Neuchâtel. Donc j'en parle quand même, tant pis pour la modestie.

En fait, pour en revenir à notre sujet du patrimoine, on devrait plutôt penser à ces centaines et ces milliers de chercheuses, de chercheurs, d'étudiantes et d'étudiants qui se sont succédé dans les auditoriums, les salles de séminaire et les laboratoires.

Nos alumni, célèbres ou non, sont les forces vives du canton, tout ce savoir partagé est un patrimoine immatériel inestimable.

Attention : je ne dis pas que l'Université doit être sur la liste du patrimoine immatériel. Je dis que l'Université est au cœur de l'histoire et du développement de ce canton. Elle est là pour innover, documenter, transmettre, partager...

Et justement partager, c'est aussi le sens de cette belle tradition du Dies academicus :

- vous rencontrer, une fois par année,
- vous dire comment ça va bien ;
- ou comment ça va moins bien selon les années,
- nous réjouir ensemble de ce petit miracle qui fait que des milliers de cerveaux peuvent travailler ici, en même temps, pour faire progresser la connaissance,
- honorer des personnalités venues d'autres horizons et, par la remise d'un doctorat honoris causa, tisser des liens entre Neuchâtel et le reste du monde.

Enfin, l'Université fait rayonner Neuchâtel loin à la ronde. Le 5 août dernier, j'ai eu la surprise de lire un article en ligne sur les sites de plusieurs dizaines de médias allemands. Cet article parlait des plus beaux lieux à visiter en Suisse. Il y avait un chapitre sur la Région Jura & Trois-Lacs. J'y ai lu ceci :

Das Herz der Region ist Neuenburg (französisch: Neuchâtel). Die Universitätsstadt liegt am Nordufer des gleichnamigen Sees und ist berühmt für die mittelalterliche Altstadt, das Schloss und die Kollegiatskirche aus dem zwölften Jahrhundert.

Je n'ai pas appris grand-chose des beautés de Neuchâtel, car comme le dit cet article, la ville a un superbe lac, une vieille ville avec un Château et une Collégiale qui font toujours un effet « Wow ».

Non ce qui m'a frappé, c'est « die Universitätsstadt ». Neuchâtel, vu de l'étranger, ce n'est pas n'importe quelle ville, c'est LA Ville universitaire.

4. Voilà, là j'ai répondu à une bonne partie du formulaire pour le patrimoine. On devrait arriver bientôt au bout.

On a vu les 3 premières questions : la description de l'objet, le point sur la protection existante et le diagnostic. Eh bien il y a encore deux conditions particulières à remplir : la sécurité incendie et l'énergie.

Pour ce qui concerne la sécurité incendie, on ne va pas faire aujourd'hui un exercice d'évacuation de l'aula. Et comme je l'ai déjà dit, le vote du Grand Conseil il y a quelques jours va permettre d'éteindre le feu qui menaçait, et cela jusqu'en 2026. Pour la suite, nous verrons bien.

Et puis de l'énergie, nous en avons beaucoup, c'est cela qui fait notre force. Nous sommes une petite communauté, très solidaire. Ces derniers mois, en discutant à gauche et à droite, aussi avec des gens de gauche et de droite, j'ai senti plein d'énergie positive. L'Université de Neuchâtel est appréciée, elle est reconnue comme une figure du patrimoine, et comme un projet d'avenir.

Pour en revenir au vote de mardi dernier, j'ai pris bonne note du fait que, même si des membres du Grand Conseil auraient voulu donner plus et d'autres auraient voulu moins, il y a eu un accord pour éviter que l'Université plonge dans une crise profonde. Il y a quelques années, au début de mon mandat de recteur, alors que les finances cantonales étaient très mal en point, l'Université a participé à l'assainissement des finances cantonales. Cela nous a valu quelques coupes douloureuses. Aujourd'hui, alors que les finances du canton vont mieux et que l'Université est dans la difficulté, j'ai ressenti l'énergie que donne la confiance de nos autorités et le partenariat qui nous réunit.

Ce partenariat existe aussi avec les régions et les communes du canton. Par exemple, vous avez pu apprendre cette semaine dans les médias que nous allons venir occuper un lieu pour des séminaires et des écoles doctorales à La Chaux-de-Fonds.

Nous avons des liens évidemment avec notre commune-siège de Neuchâtel, qui vient de publier un projet de territoire qui veut faciliter le développement de l'Université. J'en profite pour rappeler que notre développement passera par un futur bâtiment qui sera construit ici juste à côté. Et je rappelle aussi à nos autorités que nous avons aussi besoin d'un autre site pour y implanter une infrastructure sportive.

En vous prenant à témoins, Mesdames et Messieurs, je veux dire combien il est gratifiant d'être le recteur d'une université comme celle de Neuchâtel. Et j'aimerais remercier les membres de la communauté universitaire, ainsi que vous toutes et tous qui êtes venu-e-s aujourd'hui.

Finalement, le patrimoine, ce sont les biens dont on hérite. Alors je suis aujourd'hui riche d'un bon millier de collaboratrices et de collaborateurs, de plus de 4000 étudiantes et étudiants, de milliers de partenaires, d'ami-e-s, de diplômé-e-s, de simples citoyennes et citoyens qui nous soutiennent. Des gens chez qui souffle un certain esprit : celui d'une Université qui fait briller Neuchâtel.

Mesdames, Messieurs,

Au moment de conclure, je vous invite à regarder l'affiche de ce Dies academicus. Elle a été faite sur la base d'une ancienne photo, datant de la période entre le 19e et le 20e siècle. Sur cette photo, on trouve encore un petit texte qui dit ceci :

Les étudiants de notre Académie

Quel que soit l'emblème de leur couleur

Qu'ils fassent du droit ou de la théologie

Auront toujours une place dans nos cœurs

Aujourd'hui, on ne dirait pas tout à fait la même chose. On ne dirait pas « les étudiants », mais « les étudiantes et les étudiants ». On n'a plus de faculté de théologie. Par contre, on a encore les couleurs facultaires, qui nous habillent, avec mes collègues du Rectorat et des Décanats, puisque chaque année on porte la toge lors du Dies academicus.



Et ce qui est sûr, c'est qu'au-delà des questions politico-budgétaires, l'entreprise académique, c'est toujours une histoire de cœur. L'encadrement des étudiantes et des étudiants est gravé dans notre ADN. Les années passées à l'Université sont de belles années. Ce sont des années charnières pour celles et ceux qui en ont fait l'expérience. S'il y a un patrimoine de l'Université de Neuchâtel à célébrer aujourd'hui, c'est bien celui-là.

Et voilà, avec cette conclusion, je suis au bout de mon formulaire de protection du patrimoine. Je le dépose dans vos mains avec le message que je voulais vous délivrer aujourd'hui. Merci à vous de m'avoir aidé à le remplir.